

(¹)

— N° 166. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 8 MARS 1854.)

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS,

POUR L'EXERCICE 1855.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet du Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1855 fixe les recettes probables de cet exercice à fr. 126,256,150 »

Les Budgets des Dépenses qui ont été soumis successivement à la Chambre se subdivisent ainsi qu'il suit :

Dotations.	5,890,772 75
Dette publique	37,546,680 14
Affaires Étrangères.	2,400,882 07
Justice.	11,869,085 »
Travaux publics.	19,175,505 68
Guerre	32,139,000 »
Finances	10,983,790 »
Non-valeurs et remboursements.	2,048,000 »

Le Budget de l'Intérieur est le seul qui, jusqu'à présent, n'a pu être déposé. Il le sera dès que celui de 1854 aura été adopté par le Sénat. En l'évaluant au chiffre auquel ce dernier a été arrêté par la Chambre, soit à fr. 7,198,041 »

127,251,556 64

on constate que les crédits inscrits dans les Budgets des dépenses s'élèvent à 127,251,556 64

Le déficit de l'exercice serait donc de fr. 995,406 64

mais il y a lieu de tenir compte, comme les années précédentes, des ressources spéciales à provenir des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 5 février 1843. Ces ressources, qui, pour le dire en passant, ne tarderont pas à nous faire défaut, le terme de la complète réalisation de ces ventes devant être bientôt arrivé, sont, d'après cette loi de 1843, affectées spécialement à l'amortissement de la Dette publique, mais en réalité, elles n'ont cessé d'être confondues avec les autres revenus de l'État et de servir, comme ces derniers, aux besoins généraux du trésor; elles sont comprises au Budget pour 1,000,000 »

Le déficit se traduit par conséquent en un boni de 4,593 36

Ce résultat est d'autant moins favorable que, quoi que l'on fasse, des crédits supplémentaires et extraordinaires, viendront inévitablement s'ajouter au Budget des dépenses et transformer en un nouveau déficit le boni que l'on prévoit aujourd'hui. C'est là un état de choses probable auquel il faut porter remède, et c'est dans ce but que le Gouvernement recommande à l'attention des Chambres les nouvelles lois d'impôt qui lui sont soumises.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des voies et moyens de 1855, bien qu'établi avec une extrême modération, en vue des éventualités de l'avenir, excède cependant celui de l'exercice 1854 d'une somme de 1,254,000 francs.

Les développements qui vont suivre feront apprécier les changements auxquels cette différence doit être attribuée.

Le contingent de la contribution foncière, tel qu'il a été fixé par la loi du Budget de 1854, est maintenu au même chiffre pour l'exercice 1855. Son montant, qui est en principal de 15,500,000 francs, doit être réparti entre les neuf provinces, d'après la péréquation arrêtée par la loi du 9 mars 1848 (*Moniteur* du 11, n° 71).

CONTRIBUTIONS
DIRECTES.
—
Contribut. foncière.

Ainsi qu'on l'a fait observer à l'occasion du Budget de l'année précédente, le projet de loi soumis à la Chambre des Représentants, concernant la contribution personnelle, a particulièrement pour objet d'assurer une meilleure répartition de cet impôt. Le produit demeurera donc à peu près le même que celui obtenu par la législation actuellement en vigueur. Ce produit, en y comprenant les centimes additionnels perçus au profit de l'État, s'est élevé, dans les cinq dernières années, comme il suit :

Contribution personnelle.

EXERCICES.	MONTANT des RÔLES	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1849	9,069,805	"	"
1850	9,155,825	84,022	"
1851	9,286,619	152,794	"
1852	9,566,402	79,785	"
1855	9,448,715	82,511	"

La contribution personnelle doit, en temps ordinaire, suivre la marche progressive de la population.

D'après cette prévision, son produit a été compris au Budget des Voies et Moyens de 1854 pour 9,460,000 francs. Ce chiffre, comme on le voit, est déjà, à une légère différence près, atteint par les produits de 1855; on peut donc estimer à 9,605,000 francs la part de cet impôt pour l'exercice 1855.

Le produit du droit de patente, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, s'est élevé, pour chacune des cinq dernières années, comme il suit :

EXERCICES.	MONTANT des RÔLES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1849	2,852,269	"	"
1850	3,112,264	279,995	"
1851	3,271,705	159,441	"
1852	3,545,662	75,957	"
1855	3,478,520	152,658	"

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Ce qui a été dit concernant la marche ordinaire de la contribution personnelle, s'applique au droit de patente. Toutefois, si le produit de ce droit suit également la progression de la population, par contre, les événements qui portent quelque perturbation dans les affaires commerciales, sont de nature à l'affecter sensiblement. Afin de tenir compte, dans une certaine mesure, de l'influence de tels événements, on croit devoir fixer le produit probable de cet impôt au même chiffre qu'en 1854.

Redevances sur les mines.

Les prévisions pour le Budget de 1854 ont été fixées, sur la proposition des ingénieurs en chef des mines, à 254,100 francs. Si les opérations de l'industrie minérale continuent à se maintenir dans les conditions actuelles, on peut espérer que ces prévisions seront dépassées. Mais, comme la prudence commande d'avoir égard aux circonstances qui peuvent agir dans un sens contraire sur les produits des redevances, on croit ne devoir proposer aucun changement au chiffre adopté pour 1854.

Droit de débit en détail des boissons alcooliques.

Les produits de cet impôt, pour les trois années écoulées, ont été comme il suit :

1851	906,838 francs.
1852	915,585
1853	938,515

Les prévisions pour 1855 semblent pouvoir rester dans les mêmes limites que pour 1854, c'est-à-dire être fixées à 900,000 francs.

Droit de débit des tabacs.

Le droit de débit des tabacs a rapporté :

En 1852	169,507 francs.
En 1853	167,585

Les prévisions portées au Budget de 1854 étant de 170,000 francs, on croit pouvoir les maintenir au même chiffre pour 1855.

DOUANES.
Droits d'entrée.

Les droits d'entrée ont produit, pendant les années 1849 à 1853, savoir :

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1849	11,007,498	"	"
1850	11,105,929	96,451	"
1851	11,800,794	696,865	"
1852	15,555,615	1,554,819	"
1853	11,967,415	"	1,568,200
MOYENNE	11,845,049		

Les droits d'entrée ont été temporairement supprimés sur le bétail, les viandes, les grains, les pommes de terre et le riz. Aux termes de la loi du 31 décembre der-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

nier, la libre entrée cessera au 31 décembre 1854 pour les viandes, et au 31 juillet 1854 pour les autres denrées. Mais les circonstances n'amèneront-elles pas une prorogation du régime actuel? Ou bien, si les droits sont rétablis, le seront-ils à l'ancien taux ou à un taux plus ou moins élevé? A cet égard, il est difficile de faire des évaluations probables, au moins dans certaines limites, car les denrées alimentaires représentent une recette d'environ 2,000,000 de francs. Les droits perçus sur les bestiaux et les viandes, les grains, les pommes de terre et le riz, ont donné, en 1852, une somme de 2,120,000 francs, et en 1853, celle de 1,570,000 francs. Abstraction faite de ces sommes, la moyenne des cinq dernières années se réduirait à 11,105,000 francs.

En présence de l'incertitude qui existe sur le maintien ou la suppression du régime actuel, non moins que sur l'influence des événements qui viennent de surgir, on a cru prudent de ne porter l'évaluation des droits d'entrée qu'à 11,450,000 francs.

Les droits de sortie ont rapporté de 1849 à 1853, savoir :

Droits de sortie.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1849	591,706	"	"
1850	285,825	"	107,885
1851	264,601	"	19,162
1852	504,918	40,257	"
1853	245,522	"	59,596
MOYENNE	298,126		

Par la loi du 26 avril dernier, toutes les marchandises ont été déclarées libres à la sortie, sauf un petit nombre d'exceptions. Au Budget de 1854, le produit présumé des droits maintenus a été fixé à 100,000 francs. Le même chiffre est proposé pour 1855.

Il a été perçu pour droits de transit de 1849 à 1853.

Droits de transit.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1849	42,155	"	"
1850	58,437	"	5,696
1851	52,250	"	6,207
1852	50,461	"	1,769
1853	22,987	"	7,474
MOYENNE	55,249		

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les concessions faites en matière de transit par nos divers traités de commerce ont réduit graduellement les recettes depuis 1849. Pour l'exercice 1854, les prévisions sont établies à 25,000 francs. Le Gouvernement propose d'adopter le même chiffre pour 1855.

Droits de tonnage Les droits de tonnage ont produit, pendant les cinq dernières années, savoir :

EXERCICES	RECETTES	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS	EN MOINS
1849	447,074	•	•
1850	385,995	•	65,079
1851	560,946	•	25,049
1852	561,549	200,605	•
1853	552,502	•	20,247
MOYENNE	457,175		

Les prévisions pour l'exercice courant sont fixées à 525,000 francs. La même somme est proposée pour 1855; elle présente une légère différence avec les recettes effectuées pendant l'année 1853, qui vient de finir.

Timbres Le droit de timbre des quittances de douane a produit une somme de 38,044 francs en moyenne pendant les années 1849 à 1853. La recette présumée de 1854 est établie à 35,000 francs. On propose la même évaluation pour 1855.

ACCISES. Au 31 décembre 1853, les recettes sur les accises se sont élevées, savoir :

Branches de produits.	MONTANT des RECETTES CONSTATÉES au 31 déc. 1853	PRÉVISIONS DU BUDGET		DIFFÉRENCES entre les prévisions de 1855 et de 1854.		PRÉVISIONS du BUDGET de 1855
		de 1853	de 1854	en plus	en moins	
Sel et eau de mer	4,439,687	4,500,000	4,500,000	150,000	•	4,500,000
Vins étrangers	2,524,390	2,500,000	2,500,000	•	•	2,500,000
Eaux-de-vie indigènes	4,065,946	5,000,000	5,000,000	•	•	4,800,000
Liquides alcooliques distillés à l'étranger	259,053	270,000	270,000	•	•	270,000
Bieres et vinaigres	6,516,840	6,700,000	6,600,000	•	100,000	6,550,000
Sucres de canne et de betterave	3,651,858	3,500,000	3,500,000	•	•	3,500,000
Glucoses et autres sucres non cristallisés	4,245	•	7,000	7,000	•	7,000
Timbres de quittances	4,436	5,000	5,000	•	•	15,000
— de permis de circulation	867	1,000	1,000	•	•	1,000
TOTAUX	21,447,500	22,126,000	22,185,000	157,000	100,000	21,943,000

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les produits constatés au 31 décembre 1853 et la nouvelle taxe établie sur le sel employé à la fabrication du sulfate de soude, permettent de maintenir les prévisions pour 1855, au chiffre auquel elles ont été fixées pour 1854.

Sel.

La moyenne des recettes, pendant les cinq dernières années, s'est élevée à 3,452,031 francs. Mais comme la consommation des vins est susceptible de diminuer par suite des événements qui se préparent, on propose de maintenir pour 1855 les évaluations qui ont été adoptées pour 1854.

Vins.

La différence considérable qui se fait remarquer entre les prévisions et les recettes de 1853, doit être attribuée à des circonstances accidentelles, telles que le développement extraordinaire donné à l'exportation des eaux-de-vie avec décharge de l'accise et la cherté des céréales. Ces circonstances ne se reproduiront probablement plus en 1855; mais les événements politiques pouvant se prolonger au delà de toute prévision, il convient d'y avoir égard, et de ne porter, en conséquence, le produit probable des eaux-de-vie indigènes qu'à 4,800,000 francs, c'est-à-dire à 200,000 francs de moins qu'au Budget de 1854. Il est sans doute inutile de faire remarquer que dans ces prévisions n'est pas comprise l'augmentation qui doit résulter du nouveau projet de loi actuellement soumis à la Législature.

Eaux-de-vie indigènes.

On croit pouvoir reproduire pour les prévisions de 1855, le chiffre de 270,000 francs. Ce chiffre n'est que de 4,000 francs inférieur à la moyenne des cinq dernières années.

Liquides alcooliques distillés à l'étranger.

L'accise sur les bières est le produit qui, par sa nature, doit le plus se ressentir de l'influence de la crise alimentaire. Les recettes de 1853 n'ont subi cette influence que pendant les derniers mois de l'année : elles ont atteint 6,516,840 francs. On est fondé à espérer que le prix des céréales reviendra à un taux moins élevé; mais comme, d'un autre côté, les motifs qui justifient une diminution sur le produit des eaux-de-vie indigènes, s'appliquent également au produit de l'accise sur les bières, on croit prudent de ne porter l'évaluation de cette accise qu'à 6,550,000 francs, soit 50,000 francs de moins que celle de 1854.

Bières et vinaigres.

La loi du 18 juin 1849 fixe à 3,500,000 francs au minimum le produit de l'accise sur les sucres. C'est ce chiffre qui est porté au Budget.

Sucres de canne et de betterave.

Bien que les recettes de 1853 ne se soient élevées qu'à 4,245 francs, on continue d'évaluer ce produit à 7,000 francs, la moyenne des cinq dernières années dépassant ce chiffre.

Glucoses et autres sucres non cristallisés.

Les quittances de l'accise sur les vins et sur les bières et vinaigres étant frappées d'un timbre de 25 centimes par les lois du 24 décembre 1853, il en résultera une augmentation de 10,000 francs dans le produit de cette branche de revenu.

Timbres sur les quittances.

L'évaluation de ces droits est basée sur la moyenne des cinq dernières années.

Droits de marque des matières d'or et d'argent.

La moyenne des produits de 1849 à 1853 s'est élevée à plus de 247,000 francs. On croit dès lors pouvoir porter à 250,000 francs les prévisions de 1855.

*RECETTES DIVERSES.
Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'Etat.*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Enregistrement. Les droits d'enregistrement ont produit :

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1849	9,560,211	"	"
1850	10,175,950	815,719	"
1851	10,274,015	100,085	"
1852	10,794,585	520,570	"
1853	11,562,576	767,995	"
MOYENNE	10,452,982		

L'augmentation progressive des recettes est la conséquence de transactions plus nombreuses, et surtout de l'accroissement des valeurs immobilières. Bien que depuis 1849 cette augmentation se soit élevée en moyenne à 550,000 francs, et que l'exercice 1853 ait déjà produit 11,562,000 francs, on croit devoir ne porter les prévisions pour 1855 qu'à 10,500,000 francs, chiffre égal à celui du Budget de 1854, mais de 70,000 francs supérieur à la moyenne quinquennale.

Grefse. La moyenne des recettes des cinq dernières années est de 280,665 francs. Celles de 1853 se sont élevées à 278,118. Les prévisions pour 1854 étant de 275,000 francs, on en propose le maintien pour 1855.

Hypothèques.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1849	1,451,171	"	"
1850	1,674,794	245,625	"
1851	1,775,992	101,198	"
1852	1,866,568	90,576	"
1853	2,064,555	197,985	"
MOYENNE	1,774,955		

Il est à remarquer que les droits d'hypothèques, spécialement ceux de transcription, suivent la progression des droits d'enregistrement perçus sur les mutations immobilières; c'est pour cette raison que les prévisions ont été successivement portées de 1,650,000 à 1,800,000 francs, de 1851 à 1854.

On propose de maintenir ce dernier chiffre pour 1855 : il ne faut pas perdre de vue que l'augmentation de recette en 1852 et 1853 est due, en partie, à l'exécution de la nouvelle loi hypothécaire. L'influence que les renouvellements d'inscriptions ont exercée durant ces deux années, ne se fera plus sentir en 1855 que dans de faibles proportions.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les années antérieures à 1855 ne peuvent servir de comparaison, car ce n'est qu'à partir de cette année que les effets de la loi du 17 décembre 1851 peuvent être appréciés.

Successions.

1855.	PRÉVISIONS.	RELEVÉS.
Droits de succession fr.	6,400,000 »	6,652,464 »
— mutation en ligne directe . . .	1,500,000 »	1,555,064 »
— dus par les époux survivants . . .	200,000 »	161,175 »
TOTAUX. . . fr.	7,900,000 »	8,146,701 »

En présence de ce résultat, on croit pouvoir évaluer ce produit pour 1855 à 8,000,000 de francs.

Il est vrai que, dans la note préliminaire du Budget de 1855 (page 7), on évalue les droits à résulter de la nouvelle loi à une somme de 1,900,000 francs, tandis qu'ils ne se sont élevés qu'à 1,514,257 francs; mais il y a lieu d'ajouter à ce chiffre l'augmentation, confondue avec les produits généraux (droits de successions) résultant de ce que le droit entre frères et sœurs a été porté par la nouvelle loi de 4 à 5 p. 0/0. Ce droit, alors qu'il était fixé à 4 p. 0/0, s'élevait en moyenne à 984,885 francs; l'accroissement de produit doit donc être évalué au quart de cette somme, soit 246,221 francs.

Il ne reste en conséquence, pour compléter le chiffre de 1,900,000 francs, que 159,522 francs, qui sont amplement obtenus par l'application de plusieurs autres dispositions de la loi et dont la tendance a été de mieux assurer la perception de l'impôt.

Les droits de timbre ont produit de 1849 à 1855 :

Timbres.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1849	2,769,547	•	•
1850	2,751,621	•	17,926
1851	2,826,706	75,085	•
1852	2,962,558	155,852	•
1855	5,154,752	172,194	•
MOYENNE . . .	2,889,056		

Depuis 1851, ce produit s'est accru sensiblement. On propose pour 1855 le maintien du chiffre de 5,000,000 francs, qui forme la moyenne des recettes de 1852 et de 1855.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Naturalisations On propose le maintien de l'évaluation de 1854, qui correspond à la moyenne des cinq dernières années et au produit de 1853, savoir :

1849	fr. 6,000 »
1850	4,500 »
1851	8,500 »
1852	5,500 »
1853	5,500 »
Moyenne	5,600 »

<i>Amendes en matière d'impôt</i>	Les recettes de 1849 ont été de	fr. 116,187 »
	— 1850 de	150,066 »
	— 1851 de	156,604 »
	— 1852 de	133,247 »
	— 1853 de	146,176 »
	Moyenne	fr. 136,456 »

Le chiffre de 140,000 francs adopté pour 1854 correspond, à peu de chose près, à la moyenne qui précède : on en propose le maintien pour 1855.

Amendes de condamnations en matières diverses. Il en est de même de cet article, qui est évalué à 120,000 francs.

PEAGES. Les droits de navigation perçus sur les rivières et canaux administrés par l'État.
Rivières et canaux. pendant les exercices 1849 à 1853, se sont élevés, savoir :

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1849	2,791,497	»	»
1850	2,884,615	93,116	»
1851	5,145,551	260,718	»
1852	2,965,918	»	181,415
1853	2,927,180	»	56,738
MOYENNE	2,942,508		

Ces produits sont évalués, dans le Budget de 1854, à 3,000,000 de francs. L'évaluation proposée pour 1855 est de 2,900,000 francs. C'est à peu de chose près le produit obtenu en 1853.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les routes appartenant à l'État ont produit, pendant les cinq dernières années, les *Routes appartenant à l'État.* sommes indiquées ci-après :

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1849	1,495,211	"	"
1850	1,645,211	148,000	"
1851	1,658,486	"	4,725
1852	1,569,950	"	68,556
1853	1,751,655	161,705	"
Moyenne	1,615,694		

Ces recettes figurent au Budget de 1854 pour 1,650,000 francs. Les prévisions pour 1855 les portent à 1,750,000 fr. et sont, à une différence de 8,000 francs près, conformes aux résultats des dernières réadjudications.

Les postes ont rapporté en 1853, 3,729,407 francs. Partant de ce résultat et de la progression qui se fait remarquer dans le revenu postal, on pourrait porter les prévisions pour 1855 à environ 4,000,000 de francs, mais comme il faut tenir compte des éventualités défavorables qui peuvent se produire, on a cru devoir les fixer à 3,750,000 francs. *Postes*

L'évaluation du produit du service des bateaux à vapeur est établie sur la moyenne des cinq dernières années : elle est de 30,000 francs inférieure à celle de l'exercice 1854. *Produits du service des bateaux à vapeur.*

En faisant abstraction de toute circonstance défavorable, le produit probable du chemin de fer pourrait être évalué à 21,000,000 de francs, c'est-à-dire à 5 millions de plus qu'au Budget de 1854. Cette prévision n'aurait rien d'exagéré. En effet, depuis 1850, année pendant laquelle les produits ont atteint de nouveau le chiffre obtenu en 1847 (14,650,600 francs), l'augmentation a été : *Chemin de fer.*

En 1851 de.	1,256,000 francs.
En 1852 de.	1,026,000
En 1853 de.	2,157,000

En portant à 21,000,000 de francs la recette probable de 1855, on ne compterait donc que sur une augmentation de 1,000,000 de francs pour chacune des années 1854 et 1855. Les chiffres qui précèdent indiquent assez que la moyenne de la progression est supérieure à cette probabilité, et si l'on songe, d'une part, que le produit de 1853 a déjà atteint la somme de 19,070,000 francs, et d'autre part, que divers affluents nouveaux, tels que le chemin de fer d'Anvers à Bréda, de Pierre à Contich, plusieurs sections de la ligne de Dendre et Waes, etc., seront ouverts au railway de l'État, dans un avenir assez prochain, il ne semble pas

NOTE PRÉLIMINAIRE.

douteux que la recette de 1855 puisse, dans des circonstances favorables, atteindre 21,000,000 de francs; mais comme ces circonstances peuvent se modifier par suite d'événements qu'il n'est pas donné de prévoir, il paraît sage de ne fixer l'évaluation qu'à 20,000,000 de francs.

Télégraphes électriques. Les correspondances télégraphiques ont produit en 1853 une somme de 272,000 francs. Si l'on ne propose pas pour 1855 un chiffre plus élevé, c'est qu'il est à prévoir que l'établissement de quelques lignes concurrentes à l'étranger causera un certain préjudice aux nôtres, et neutralisera ainsi, en partie du moins, les effets, de la progression constante du mouvement de ces correspondances.

CAPITAUX ET REVENUS. Les valeurs capitales recouvrées pendant la période de 1849 à 1853 se sont élevées, savoir :

—
Domines.
(Valeurs capitales).

En 1849 à	1,272,124 francs.
1850	681,695
1851	974,870
1852	882,861
1853	815,544

Cette recette est comprise dans le Budget de 1854 pour 825,000 francs. Elle n'est portée au Budget de 1855 que pour 800,000 francs, afin de tenir compte de la diminution successive que ce produit a subie depuis 1851.

Forêts. Les forêts ont produit pendant les cinq dernières années :

En 1849.	907,269 francs.
1850.	1,025,909
1851.	1,008,652
1852.	928,557
1853.	925,967

L'évaluation qui figure au Budget de 1854 pour 900,000 francs est maintenue au Budget de 1855.

La diminution que l'on remarque dans le montant du revenu des forêts provient principalement des ventes faites et à faire en exécution de la loi du 3 février 1843.

Dépenses du chemin de fer. Les dépenses du chemin de fer ont rapporté :

En 1849	125,977 francs.
1850	71,163
1851	66,395
1852	68,199
1853	54,026

L'évaluation de 80,000 francs, portée au Budget de 1854 pour cette branche de revenu, a été établie d'après la moyenne des années 1848 à 1852. En présence des

NOTE PRÉLIMINAIRE.

résultats de l'exercice 1853, on croit devoir abaisser à 60,000 francs l'évaluation pour 1855.

Ce produit s'est élevé :

Établissements et services régis par l'Etat,

En 1849 à	175,754 francs.
1850	158,771
1851	120,492
1852	165,536
1853	122,674
	<hr/>
Moyenne.	148,646
	<hr/>

Les prévisions pour 1855 sont basées sur cette moyenne.

Ces produits, qui sont essentiellement variables, se sont élevés :

Produits divers et accidentels.

En 1849 à	431,677 francs.
1850	261,051
1851	259,905
1852	582,407
1853	502,550
	<hr/>
Moyenne.	365,518
	<hr/>

C'est également en se basant sur la moyenne des cinq dernières années, que l'on a cru devoir porter l'évaluation de ces produits, au Budget de 1855, à 550,000 francs, chiffre supérieur de 50,000 francs à celui de 1854.

L'évaluation des revenus des domaines, qui, antérieurement à 1854, était fixée à 300,000 francs, a été ramenée au Budget de cet exercice à 200,000 francs, par suite de la décroissance qu'ils avaient présentée en 1852. Ils se sont relevés en 1853, et ont atteint la somme de 262,540 francs; mais, comme ces revenus varient d'année en année, il paraît préférable de déterminer les prévisions d'après la moyenne des cinq dernières années, soit 240,000 francs.

Revenus des domaines.

L'évaluation de ces produits est conforme à celle qui a été adoptée pour l'exercice 1854 : elle est établie sur la moyenne des cinq dernières années.

Produits divers des prisons.

La caisse des dépôts et consignations possède, en fonds publics, un capital nominal de 17,009,405 francs, produisant une rente de 645,013 francs. L'évaluation, portée au Budget de 1855, est basée sur ce dernier chiffre et sur la prévision que le portefeuille de la caisse ne subira pas de variation d'ici à la fin de l'année 1855; elle dépasse de 75,000 francs l'évaluation de 1854.

Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Aucun changement n'est proposé dans les évaluations des produits des actes des commissariats maritimes, des produits des droits de chancellerie, des produits des droits de pilotage et de fanal, des produits de la fabrication des monnaies de cuivre, des dividendes du chemin de fer Rhénan, et enfin de la part réservée à l'État par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale.

Produit de la retenue de 1 p. 100 sur les traitements et remises. Une augmentation de 50,000 francs est proposée à cet article, afin de le mettre mieux en rapport avec les produits réalisés en 1853.

Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions.
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. L'évaluation de ces deux articles est établie d'après la moyenne des années 1849 à 1853; elle présente une différence en plus de 1,000 francs sur le premier et de 10,000 francs sur le second, comparativement aux prévisions de 1854.

REMBOURSEMENTS. L'évaluation, proposée pour les reliquats de comptes, etc., est réduite à 10,000 francs, chiffre correspondant à la recette de 1853, qui s'est élevée à 10,590 francs. *Reliquat de comptes et déficit de comptables.* Les reliquats, prononcés par la Cour des Comptes, sont rarement versés dans les caisses de l'État, par suite de la faculté accordée aux comptables extraordinaires d'en justifier par compte supplémentaire. D'un autre côté, les anciens déficits se trouvent régularisés. C'est à ces causes réunies que l'on doit attribuer la diminution de ce produit.

Recouvrements d'avances faites par les divers départements. Ces recouvrements se sont élevés :

En 1849 à	380,740 francs.
1850	360,115
1851	555,114
1852	442,620
1853	455,627

L'augmentation que les années 1852 et 1853 ont présentée sur les années précédentes, résulte en grande partie des versements effectués dans les caisses de l'État pour frais de surveillance de travaux concédés. Aux termes des conventions conclues avec les compagnies concessionnaires, ces versements cesseront d'être exigibles, en tout ou en partie, à partir de la mise en exploitation des chemins de fer concédés. Les recouvrements décroîtront dans une certaine proportion; mais, par contre, les nouvelles compagnies qui se formeront ou sont déjà formées pour la construction de nouvelles lignes, seront assujetties à des versements analogues, qui compenseront cette diminution.

Par ces motifs, on croit devoir maintenir, au Budget de 1855, l'évaluation de 450,000 francs, portée à celui de 1854.

Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières. L'évaluation de ces recouvrements est constamment mise en rapport avec les crédits compris au Budget du Ministère de la Justice pour le service des fabriques établies dans les prisons. Cette évaluation diffère de 5,000 francs en moins de celle qui figure au Budget de 1854.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les propositions sont conformes à celles qui ont été adoptées pour l'exercice 1854, en ce qui concerne les remboursements, par les provinces, de centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle, les recettes accidentelles, les abonnements des provinces pour les réparations dans les prisons et les prélèvements à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite.

Le produit des ventes autorisées par la loi du 5 février 1845 s'est élevé, en 1852, à 1,016,951 francs, et, en 1853, à 952,880 francs.

*Prix de vente des
biens domaniaux.
(Loi du 5 février
1845.)*

Il est évalué au Budget de 1855, comme il l'a été au Budget de 1854, à un million de francs.

Les articles du projet de loi, qui accompagne le Budget des Voies et Moyens, sont conçus dans les mêmes termes que ceux des années précédentes; seulement par les motifs qui sont expliqués dans l'exposé de la situation du trésor, le Gouvernement demande la faculté de pouvoir mettre en circulation des bons du trésor jusqu'à concurrence de 26,000,000 de francs. Il va de soi que l'émission de ces bons sera restreinte, si, dans l'intervalle qui nous sépare encore de l'année 1855, la situation de nos finances venait à s'améliorer.

PROJET DE LOI.**Léopold,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects, existants au 31 décembre 1854, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, tant pour le fonds de non-valeurs qu'au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières, seront recouverts, pendant l'année 1855, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Le principal de la contribution foncière est réparti entre les provinces, pour l'année 1855, conformément à la loi du 9 mars 1848.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1855, est évalué à la somme de *cent vingt-six millions deux cent cinquante-six mille cent cinquante francs* (126,256,150), et les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 5 février 1845, à la somme de *un million de francs* (1,000,000 de francs).

ART. 3.

Pour faciliter le service du trésor, pendant le même exercice, le Gouvernement pourra, à mesure des besoins de l'État, mettre en circulation des bons du trésor jusqu'à concurrence de la somme de *vingt-six millions de francs*.

ART. 4.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1855.

Donné à Laeken, le 27 février 1854.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :**

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département
des Finances,*

LIEDTS.

(17)

BUDGET

DES

Voies et Moyens,

POUR L'EXERCICE 1855.



POUR L'EXERCICE 1855.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1855.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
15,500,000			
465,000			
310,000	18,359,750		
1,550,000			
534,750			
8,730,000	9,603,000		
878,000			
3,180,000	3,498,000		
318,000			
220,000			
22,000	254,100		
12,100			
"	900,000		
"	170,000		
11,450,000			
100,000			
25,000	12,135,000		
525,000			
85,000			
4,500,000			
2,300,000			
270,000			
4,800,000	21,943,000		
6,550,000			
3,500,000			
7,000			
13,000			
1,000			
A REPORTER.	66,862,850		

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
	IMPOTS. (Suite.)	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite.)	Garantie	Droits de marque des matières d'or et d'argent
	Recettes diverses	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État.
		Recettes extraordinaires et accidentelles
		Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels).
		Greffe . . . (Id. id.).
		Hypothèques . (Id. 26 id.).
		Successions . (Id. 30 id.).
	Droits additionnels et amen- des	Droit de mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.)
		Droit dû par les époux survivants (id.).
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		Timbre (sans additionnels)
		Naturalisations
		Amendes en matière d'impôts
		Id. de condamnation en matières diverses
	PÉAGES.	
	Domaines	Rivières et canaux
		Routes appartenant à l'État
		Taxe des lettres et affranchissements
		Port des journaux et imprimés
TRAVAUX PUBLICS .	Postes	Droits sur les articles d'argent
		Remboursements d'offices étrangers
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842 . .
MARINE		Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres

POUR L'EXERCICE 1855.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1855.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr. 66,862,850		
" 160,000		
250,000		
80,000	280,000	
10,500,000	91,142,850	
275,000		
1,800,000		
6,500,000		
1,300,000	23,840,000	
200,000		
3,000,000		
5,000		
140,000		
120,000		
"		
2,900,000	4,630,000	
1,730,000		
3,100,000		
250,000		
35,000	3,750,000	8,530,000
300,000		
65,000		
"	150,000	
A REPORTER. . . fr.	99,672,850	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer Télégraphes électriques
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) Forêts Dépendances des chemins de fer Établissements et services régis par l'État Produits divers et accidentels Revenus des domaines
TRÉSOR PUBLIC.	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) — de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations — des actes des commissariats maritimes — des droits de chancellerie — des droits de pilotage et de fanal — de la fabrication de monnaies de cuivre — de la retenue de 1 % sur les traitements et remises Chemin de fer rhénan. — Dividendes Part réservée à l'État, par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale

POUR L'EXERCICE 1855.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1855.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	99,672,850	
20,000,000 270,000	20,270,000	
800,000 900,000 60,000	2,500,000	
150,000 350,000 240,000	24,868,000	
110,000 648,000 50,000		
80,000 590,000	2,098,000	
140,000 250,000 125,000		
160,000		
A REPORTER. . . . fr.	124,540,850	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. Frais de perception des centimes provinciaux et communaux
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comptables Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.
TRÉSOR PUBLIC.	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières. Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle Recettes accidentelles. Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances.
FONDS SPÉCIAL.	
Produit des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1843.	

POUR L'EXERCICE 1855.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1855.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. fr.	124,540,850	
2,000 } 110,000 }	112,000	
10,000 } 450,000 }	460,000	
825,000	1,715,300	
35,000 } 250,000 }	1,148,300	
20,300		
13,000		
TOTAL. fr.	126,256,150	
.....	1,000,000	

ANNEXES.



VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1855.



ANNEXE N° 1.

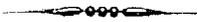


TABLEAU

DES

PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,

Constatés pendant les exercices 1849, 1850, 1851, 1852 et 1853.



ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS EN		
		1849.	1850.	1851.
IMPÔTS.				
	<i>Foncier.</i> { Principal.			
	5 centimes additionnels ordinaires			
	2 — — — — pour non-valeurs	18,559,750	18,559,750	18,559,750
	10 — — — — extraordinaires			
	5 — — — — supplémentaires sur le tout			
	<i>Personnel.</i> { Principal.	9,069,085	9,155,825	9,286,619
	10 centimes additionnels extraordinaires			
	<i>Patentes.</i> { Principal.	2,852,269	5,112,264	5,271,705
	10 centimes additionnels extraordinaires			
	<i>Redevances sur l. smines.</i> { Principal.			
10 centimes ordinaires pour non-valeurs	155,295	177,022	256,824	
5 — sur les deux sommes précédentes, pour frais de perception				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
	Droit de débit des boissons alcooliques	889,577	876,678	906,858
	— des tabacs	"	"	"
<i>Douanes.</i>	Droits d'entrée (16 centimes additionnels).	11,007,498	11,165,929	11,800,794
	— de sortie (id. id.).	591,706	285,825	264,661
	— de transit (id. id.).	42,155	58,457	52,250
	— de tonnage (id. id.).	447,074	585,995	566,946
	Timbres	55,250	56,515	58,270
	Sel (sans additionnels) et eau de mer	4,515,876	4,416,572	4,556,425
	Vins étrangers (26 centimes additionnels et timbres collectifs).	2,528,525	2,578,581	2,500,025
	Eaux-de-vie étrangères (sans additionnels)	284,998	507,548	270,780
	— indigènes (id.)	5,605,105	5,859,751	4,050,835
<i>Accises.</i>	Bières et vinaigres (26 centimes addition ^{ls} et timbres collectifs).	6,214,051	6,456,951	6,664,270
	Sucres	5,810,428	5,158,954	5,058,702
	Glucoses et autres sucres non cristallisables	7,596	10,575	14,429
	Timbres { sur les quittances	4,994	4,879	4,777
	{ sur les permis de circulation	955	1,049	1,148

POUR L'EXERCICE 1855.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1855.		Observations.
1852.	1853.		adoptées POUR L'EXERCICE 1854	proposées POUR L'EXERCICE 1855.	En PLUS.	En MOINS.	
18,559,750	18,559,750	18,559,750	18,559,750	18,559,750	.	.	
9,566,402	9,448,715	9,261,928	9,460,000	9,605,000	145,000	.	
5,545,662	5,478,520	5,208,044	5,498,000	5,498,000	.	.	
257,162	250,055	206,871	254,100	254,100	.	.	
915,585	958,515	904,962	900,000	900,000	.	.	
169,507	167,585	168,545	170,000	170,000	.	.	
15,555,615	11,967,415	11,845,049	12,410,000	11,450,000	.	990,000	
504,018	245,522	298,126	100,000	100,000	.	.	
50,461	22,987	55,249	25,000	25,000	.	.	
561,549	552,502	457,175	525,000	525,000	.	.	
40,468	59,715	58,011	55,000	55,000	.	.	
4,554,879	4,459,087	4,452,248	4,500,000	4,500,000	.	.	
2,528,856	2,524,500	2,452,051	2,500,000	2,500,000	.	.	
260,025	259,055	274,276	270,000	270,000	.	.	
4,557,257	4,065,946	5,085,572	5,000,000	4,800,000	.	200,000	
6,586,250	6,516,840	6,445,666	6,600,000	6,550,000	.	50,000	
5,500,000	5,651,858	5,455,984	5,500,000	5,500,000	.	.	
6,952	4,245	8,755	7,000	7,000	.	.	
4,825	4,456	4,782	5,000	15,000	10,000	.	
897	867	985	1,000	1,000	.	.	
A REPORTER.			67,049,850	66,862,850	155,000	1,240,000	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
		1949.	1950.	1951.	
	IMPÔTS (suite).				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	<i>Garantie</i> . . .	Droit de marque des matières d'or et d'argent.	152,074	157,819	171,112
	<i>Recettes di- verses.</i> {	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État	225,759	226,057	229,580
		Recettes accidentelles.	38,952	62,667	48,783
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	<i>Droits, additionnels et amendes.</i> {	Enregistrement (principal et 50 centimes additionnels)	9,560,211	10,175,050	10,274,015
		Grefte . . . (id. 50 id. id.)	289,759	291,041	272,895
		Hypothèques . (id. 20 id. id.)	1,451,171	1,674,794	1,775,992
		Successions . (id. 50 id. id.)	6,505,059	6,219,080	5,906,009
		Timbre (sans additionnels).	2,769,546	2,751,621	2,826,706
		Naturalisations.	6,000	4,500	8,500
		Amendes en matières d'impôts.	116,187	150,066	156,604
		— de condamnation en matières diverses	156,490	127,950	110,448
	PÉAGES.				
	<i>Domaines</i> {	Rivières et canaux.	2,791,497	2,884,615	3,145,531
		Routes appartenant à l'État.	1,405,211	1,043,211	1,058,486
TRAVAUX PUBLICS.	<i>Postes</i> . . . {	Taxe des lettres et affranchissements.			
		Ports des journaux et imprimés			
		Droits sur les articles d'argent.	5,427,458	5,168,070	5,413,512
		Remboursements d'offices étrangers			
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842.			
MARINE		Produits du service des bateaux à vapeur	171,155	180,508	199,188
	CAPITAUX ET REVENUS.				
TRAVAUX PUBLICS.		Chemin de fer	12,935,920	14,665,625	15,886,004
		Télégraphes électriques	"	"	82,804
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		Domaines (valeurs capitales)	1,272,124	681,605	974,870
		Forêts.	907,269	1,025,900	1,008,652
		Dépendances des chemins de fer	125,977	71,163	66,305
		Établissements et services régis par l'État	175,754	158,771	120,492
		Produits divers et accidentels	451,677	261,051	259,905
		Revenus des domaines	270,125	251,857	229,691

POUR L'EXERCICE 1855.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1855.		Observations.
1852.	1853.		adoptées POUR L'EXERCICE 1854.	proposées POUR L'EXERCICE 1855.	En PLUS.	En MOINS.	
	Report.		67,949,850	66,862,850	155,000	1,240,000	
162,841	178,787	160,527	160,000	160,000	"	"	
270,679	285,000	247,401	225,000	250,000	25,000	"	
40,004	58,250	45,751	50,000	50,000	"	"	
10,794,585	11,562,576	10,452,982	10,500,000	10,500,000	"	"	
271,506	278,118	280,665	275,000	275,000	"	"	
1,866,568	2,064,555	1,774,955	1,800,000	1,800,000	"	"	
6,294,976	8,146,701	6,652,565	7,900,000	(a) 8,000,000	100,000	"	a) Cette évaluation se divise ainsi qu'il suit :
2,062,558	5,154,752	2,889,056	3,000,000	3,000,000	"	"	Successions 6,500,000
5,500	5,500	6,400	5,000	5,000	"	"	Droit de mutation en ligne directe 1,500,000
153,247	146,176	156,456	140,000	140,000	"	"	Droit dû par les époux survivants 200,000
115,548	135,979	128,885	120,000	120,000	"	"	<u>8,000,000</u>
2,963,918	2,927,180	2,942,508	3,000,000	2,900,000	"	100,000	
1,569,950	1,731,655	1,615,694	1,650,000	1,750,000	80,000	"	
5,501,766	5,729,407	5,448,046	5,540,000	5,750,000	210,000	"	
119,149	112,875	156,575	200,000	150,000	"	50,000	
16,913,207	19,070,468	15,895,855	18,000,000	20,000,000	2,000,000	"	
164,653	272,327	173,261	175,000	270,000	95,000	"	
882,861	815,544	925,419	825,000	800,000	"	25,000	
928,357	925,967	959,227	900,000	900,000	"	"	
68,199	54,026	77,152	80,000	60,000	"	20,000	
165,556	122,674	148,646	285,000	150,000	"	135,000	
582,407	502,550	565,518	500,000	350,000	50,000	"	
201,910	262,540	259,225	200,000	240,000	40,000	"	
	A REPORTER.		121,259,850	122,442,850	2,753,000	1,570,000	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1849.	1850.	1851.
CAPITAUX ET REVENUS (suite).				
	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	101,777	120,040	150,182
	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	567,715	565,582	571,778
	— des actes des commissariats maritimes.	59,041	56,441	40,478
	— des droits de chancellerie	"	"	8,812
TRÉSOR PUBLIC	— des droits de pilotage et de fanal	480,556	452,548	445,998
	— de la fabrication de monnaies de cuivre	"	"	167,191
	— de la retenue de 1 p. % sur les traitements et remises	228,299	232,619	234,705
	Chemin de fer Rhénan. — Dividendes.	57,000	92,500	129,675
	Part réservée à l'État par la loi du 5 mai 1850 dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale	"	"	"
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	915	1,204	2,045
	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	101,555	105,765	107,565
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficits des comptables.	154,457	149,516	17,178
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements	580,740	560,115	555,114
	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	445,057	1,486,565	1,455,428
TRÉSOR PUBLIC	Remboursements, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle.	"	54,557	55,122
	Recettes accidentelles.	262,101	210,809	286,440
	Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons	23,608	23,608	22,608
	Prélèvement à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite	"	"	3,744
FONDS SPÉCIAL.				
	Prix de vente de biens domaniaux (loi du 5 février 1845).	526,706	450,941	685,287

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1855.

ANNEXE N° 2.

ÉTAT DE RÉPARTITION

DU

CONTINGENT DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE 1855.

PROVINCES.	Revenu imposable de CHAQUE PROVINCE, d'après les résultats du cadastre, au 31 décembre 1855.	CONTINGENT POUR 1855.	Observations.
Anvers	13,642,646 19	1,346,103 "	
Brabant	28,555,848 26	2,817,373 "	
Flandre occidentale	25,857,667 66	2,552,053 "	
Flandre orientale	26,415,156 28	2,606,153 "	
Hainaut	26,751,120 85	2,657,527 "	
Liège	15,410,595 60	1,520,525 "	
Limbourg	6,054,156 22	686,156 "	
Luxembourg	5,656,220 "	556,152 "	
Namur	9,911,728 49	977,078 "	
TOTAUX fr.	157,090,928 55	15,500,000 "	

VOIES ET MOYENS.
—
EXERCICE 1855.



ANNEXE n° 3.

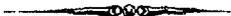


ÉTAT

DU

MONTANT DES RÔLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

DE 1855.



ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1852, SUR							
	LA VALEUR LOCALIVE.	LES PORTES ET FENÊTRES.	LES FOYERS.	LE MOBILIER.	LE RACHAT DES QUATRE PREMIÈRES BASES		LES DOMESTIQUES.	LES CHEVAUX.
					à 8 p. o/o.	à 12 p. o/o.		
Anvers	516,590 01	412,712 55	111,186 77	215,590 70	5,545 52	7,075 14	85,799 58	58,908 04
Brabant	621,698 16	671,658 26	204,258 60	415,106 06	745 20	1,185 48	167,750 50	96,198 14
Flandre occidentale .	270,607 16	436,102 78	116,865 35	154,711 01	5,709 44	4,621 44	65,026 76	57,679 19
— orientale	404,478 57	620,121 92	148,524 44	224,409 89	"	582 "	89,275 76	55,955 46
Hainaut	280,988 46	455,556 59	151,081 87	162,450 87	"	"	70,967 "	64,559 64
Liège	189,061 84	264,556 44	102,972 19	121,821 80	5,162 80	5,585 20	75,807 80	57,874 49
Limbourg	55,890 87	62,585 58	21,661 65	27,551 49	"	"	22,294 98	15,500 64
Luxembourg	22,503 55	45,857 76	28,210 68	20,852 09	"	"	9,821 96	7,252 26
Namur	66,557 81	105,784 08	50,491 66	59,809 44	4 24	55 42	29,964 08	28,541 98
TOTAUX . fr.	2,206,576 45	3,054,675 54	955,051 59	1,400,285 35	15,165 "	17,068 68	614,706 22	580,229 84

POUR L'EXERCICE 1855.

TOTAL DE LA CONTRIBUTION.	REMISES			PRINCIPAL, non compris les COTISATIONS d'office.	COTISATIONS D'OFFICE.	MONTANT de la CONTRIBUTION, en principal.	DIX CENTIMES additionnels POUR LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE d'articles de rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 49 de la loi).	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 49 de la loi).	TOTAL.						
1,195,405 89	1,150 20	456 55	1,586 75	1,191,819 16	"	1,191,819 16	119,181 98	1,511,001 14	44,787
2,176,558 20	7,189 55	3,084 94	10,274 20	2,166,285 91	"	2,166,285 91	216,628 18	2,582,912 09	04,840
1,080,521 51	2,102 79	949 52	3,052 11	1,086,269 20	"	1,086,269 20	108,626 85	1,194,896 05	57,759
1,543,096 04	5,201 85	2,256 05	7,457 88	1,535,658 16	"	1,535,658 16	153,552 44	1,689,210 60	75,718
1,165,164 25	4,625 82	594 02	5,219 84	1,159,944 59	"	1,159,944 59	115,994 15	1,275,938 54	65,259
796,840 56	2,235 54	1,759 71	3,975 25	792,865 51	"	792,865 51	79,286 40	872,151 80	54,709
181,465 21	"	"	"	181,465 21	"	181,465 21	18,146 48	199,611 69	10,204
154,478 50	"	"	"	154,478 50	"	154,478 50	15,447 84	147,926 14	8,810
341,206 71	150 51	88 05	258 56	340,968 15	"	340,968 15	54,096 62	375,064 77	15,902
8,621,556 45	22,656 04	9,128 02	31,784 06	8,589,751 79	"	8,589,751 79	858,961 03	9,448,712 82	375,918

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS;

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1855.

ANNEXE N° 4.

MONTANT

DES RÔLES DU DROIT DE PATENTE POUR L'EXERCICE 1855.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplémentifs.	DIX CENTIMES ADDITIONNELS POUR LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES.	Observations.
Anvers	428,018 92	42,805 59	470,822 51	29,565	Le montant des rôles supplémentifs du 4 ^e trimestre 1855 est établi, par approximation, d'après les produits des mêmes rôles formés pour le 4 ^e trimestre 1852.
Brabant	709,711 96	70,970 45	780,682 39	59,509	
Flandre occidentale .	276,582 52	27,657 88	504,020 20	50,470	
— orientale	455,585 01	45,557 45	498,940 44	41,515	
Hainaut	649,169 18	64,916 52	714,085 70	55,000	
Liège	581,561 84	58,155 86	410,497 70	29,877	
Limbourg	71,580 76	7,138 50	78,528 26	9,690	
Luxembourg	56,795 46	5,679 56	62,475 02	9,285	
Namur	155,699 50	15,568 87	149,268 17	15,967	
TOTAUX . . fr.	5,162,111 75	516,208 64	5,478,520 39	258,274	

POUR L'EXERCICE 1855.

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1855.

ANNEXE N° 3.

MONTANT

DES REDEVANCES SUR LES MINES POUR L'EXERCICE 1855.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES			10 centimes pour fonds de non-valeurs.	TOTAL.	5 centimes pour frais de perception.	TOTAL GÉNÉRAL.
	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL.				
Hainaut	8,568 50	150,080 72	158,640 02	15,864 89	174,515 91	8,725 70	183,259 61
Liège	3,712 11	27,042 30	51,054 61	3,165 46	54,820 07	1,741 01	56,561 08
Luxembourg . .	1,207 50	58 75	1,266 05	126 60	1,592 65	69 05	1,462 26
Namur	5,065 40	4,546 54	7,611 94	761 19	8,575 15	418 62	8,791 75
TOTAUX	16,555 11	182,628 40	199,181 60	19,918 14	219,099 74	10,054 06	230,054 70

Le montant des redevances proportionnelles pour la province de Luxembourg est établi, par approximation, d'après les produits de 1852.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1855.

ANNEXE N° 6.

MONTANT DES RÔLES

DU DROIT DE DÉBIT EN DÉTAIL DE BOISSONS ALCOOLIQUES,

POUR L'ANNÉE 1855.

PROVINCES.	PRODUITS des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES.	Observations.
Anvers	75,948 25	4,145	Le montant des rôles supplétifs du 4 ^m e trimestre 1855 est établi, par approximation, d'après les produits des mêmes rôles formés pour le 4 ^m e trimestre 1852.
Brabant	158,515 50	8,541	
Flandre occidentale	107,125 "	6,505	
Flandre orientale	150,464 50	7,808	
Hainaut	185,505 "	11,809	
Liège	155,071 25	9,810	
Limbourg	57,780 75	2,711	
Luxembourg	59,955 50	2,750	
Namur	69,944 "	5,025	
TOTAUX	958,514 75	58,781	

POUR L'EXERCICE 1855.

VOIES ET MOYENS

EXERCICE 1855

ANNEXE N° 7

MONTANT DES RÔLES

DU DROIT DE DÉBIT DES TABACS, POUR L'ANNÉE 1855

PROVINCES	PRODUIT des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplémentifs	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES	Observations
Anvers	21,982 50	2,574	Le montant des rôles supplémentifs du 4 ^{me} trimestre 1855, est établi par approximation, d'après les produits des mêmes rôles formés pour le 4 ^{me} trimestre 1852
Brabant	24,608 50	2,557	
Flandre occidentale	17,589	2,280	
— orientale	21,800 75	2,764	
Hainaut	24,543 25	3,525	
Liège	27,831 75	3,880	
Limbourg	8,143 50	1,240	
Luxembourg	8,820 25	1,286	
Namur	12,264	1,726	
TOTAUX	167,583 50	21,652	

VOIES ET MOYENS.

Exercice 1855.



ANNEXE N° 8.

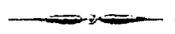


ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES

ARTICLES DU BUDGET DE L'EXERCICE 1855,

EN CE QUI CONCERNE L'ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.



ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES			
	1849.	1830.	1831.	
CHAPITRE I^{er}. — IMPÔTS.				
ART. 1 ^{er} . — <i>Enregistrement.</i> (Principal et additionnels.)				
ACTES	civils publics	7,496,402 47	8,246,583 23	8,316,306 00
	sous seing privé	778,790 53	776,702 92	956,084 00
	judiciaires	581,312 01	663,001 53	523,552 38
	d'huissiers	501,363 99	485,989 14	497,168 71
Lettres de noblesse	2,066 20	1,102 40	351 20	
Permis de changer de non de famille	275 60	531 20	550 91	
TOTAL	9,560,210 89	10,175,930 24	10,274,013 38	
ART. 2. — <i>Greffe.</i> (Principal et additionnels.)				
Mise au rôle	36,500 48	32,214 06	35,056 12	
Rédaction, déposition de témoins et expéditions	253,238 54	258,826 98	239,857 84	
TOTAL	289,739 02	291,041 64	272,895 96	
ART. 3. — <i>Hypothèques.</i> (Principal et additionnels.)				
DROITS	d'inscriptions	122,976 78	133,404 05	114,053 15
	de transcriptions d'actes de mutation	1,570,194 50	1,351,298 65	1,661,937 07
TOTAL	1,493,171 37	1,674,703 38	1,775,992 20	
ART. 4. — <i>Successions.</i> (Principal et additionnels.)				
DROITS	de successions	6,409,605 98	6,133,520 33	5,888,053 80
	de mutation par décès	96,332 90	83,360 02	108,063 22
	de mutation sur les successions en ligne directe	"	"	"
	dus par les époux survivants	"	"	"
TOTAL	6,505,938 88	6,210,080 57	5,996,099 02	
ART. 5. — <i>Timbre.</i>				
PROPORTIONNEL	débite	167,086 85	163,467 05	172,509 20
	Effets de commerce } visa extraordinaire	38,206 82	32,686 10	38,400 18
		173,546 50	182,606 20	188,293 10
		Bons de caisse, obligations excédant 5 ans ou illimités	5,602 30	46,400 "
	Timbre de coupures	11,243 04	"	23,700 "
	Effets et obligations résultant d'emprunts au profit d'étrangers	"	"	"
A REPORTER	397,777 31	425,238 33	503,801 28	

POUR L'EXERCICE 1855.

PENDANT LES ANNÉES			1/5, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
1852.	1853.	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
9,338,111 49	11,562,376 "	52,164,915 47	10,452,982 69	
588,815 16				
570,690 85				
495,389 48				
1,102 40				
275 60				
10,704,382 96				
36,220 47	278,118 17	1,403,318 64	280,665 72	
235,285 38				
271,505 85				
115,207 57	2,064,333 17	8,874,678 92	1,774,035 78	
1,751,161 03				
1,866,368 60				
5,601,461 04	8,146,701 64	33,162,816 32	6,632,565 26	
114,524 97				
578,990 40				
6,294,076 41				
100,814 40				
45,470 20				
107,895 90				
89,114 50				
20,560 "				
"				
543,835 "				

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.		RECETTES FAITES		
		1849.	1850.	1851.
	REPORT.	597,777 51	425,258 55	505,801 28
	<i>Timbre (suite).</i>			
	Débite	1,405,055 85	1,451,050 41	1,441,908 81
	Visa	16,699 24	15,108 95	15,224 57
	Extraordinaire	508,761 "	504,180 54	505,632 57
	Passe-ports			
	{ à l'intérieur	11,414 "	15,188 "	5,254 "
	{ à l'extérieur	25,456 "	27,752 "	51,512 "
	Permis de ports d'armes de chasse	265,264 "	266,880 "	275,652 "
DE DIMENSION.	Journaux étrangers	1,665 56	1,460 28	1,586 12
	Warrants	147 "	12 "	"
	Affiches	96,925 28	101,255 67	102,277 95
	Annonces et avis	29,185 76	51,494 "	54,261 57
	Feuilles de patentes	124,244 08	114,021 10	111,615 50
	Timbre. — Ancienne législation	75 25	"	"
	Journaux indigènes	" 55	"	"
	TOTAL.	2,769,546 88	2,751,621 50	2,826,705 95
	ART. 6. — <i>Naturalisations.</i>			
DROITS.	de naturalisation ordinaire	6,000 "	5,500 "	8,500 "
	de grande naturalisation	"	1,000 "	"
	TOTAL.	6,000 "	4,500 "	8,500 "
	ART. 7. — <i>Amendes en matière d'impôts.</i>			
	d'enregistrement	57,032 25	55,591 00	62,458 49
	de greffe	81 "	"	"
DOUBLES, TRIPLE DROITS, ETC.,	d'hypothèques	10,076 62	9,047 22	10,700 71
	de successions	55,598 41	51,664 76	60,691 29
	de timbre	15,598 75	15,962 78	15,755 20
	TOTAL.	116,187 01	150,666 66	156,605 69
	ART. 8. — <i>Amendes de condamnation en matières diverses.</i>			
	en matière criminelle, correctionnelle et forestière	105,299 75	84,455 17	57,522 98
	prononcées en vertu de lois spéciales	41,721 59	26,611 81	20,604 89
	en matière civile, disciplinaire, etc.	9,460 55	3,521 65	2,804 10
AMENDES	de condamnation et dommages-intérêts attribués au trésor			
	{ en totalité	"	"	"
	{ en partie	"	1,500 28	"
	de consignation définitivement attribuées à l'État	"	11,885 65	29,426 52
	TOTAL.	156,490 67	127,950 56	110,448 29

POUR L'EXERCICE 1855.

PENDANT LES ANNÉES			1/5, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
1852.	1853.	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
545,855 "	5,154,752 47	14,443,184 82	2,880,056 06	
1,532,074 28				
14,406 80				
285,527 05				
4,050 "				
40,520 "				
268,576 "				
1,658 52				
0 "				
110,308 40				
58,224 55				
115,211 15				
"				
"				
2,062,558 22				
5,500 "	5,500 "	28,000 "	5,600 "	
"				
5,500 "				
57,256 99	146,175 45	682,280 40	156,456 09	
"				
10,605 80				
40,281 59				
16,105 21				
133,247 68				
"	155,978 06	644,416 78	128,885 55	
"				
"				
90,767 82				
14,857 17				
7,925 51				
113,548 30				

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES					
	1849	1850	1851			
CHAPITRE II — PÉAGES						
ARTICLE PREMIER — Rivières et canaux						
DROITS DE NAVIGATION, DE POSTES, D'ÉCLUSES, ETC (Par rivière ou canal)	Canal de Charleroy	1,080,501 65	1,096,127 57	1,175,765 84		
	— de Pommereul à Antoing	470,222 25	474,867 17	460,822 54		
	— de Mons à Conde	152,710 91	149,028 26	177,327 52		
	— de la Campine	21,766 51	22,998 77	25,263 71		
	Sambre canalisée	549,620 80	548,764 28	605,250 09		
	Escaut	100,569 57	104,269 22	104,724 25		
	Meuse	62,651 54	69,969 05	96,105 59		
	Divers	207,815 42	250,155 95	247,110 55		
	PRODUITS	des bacs, bateaux et passages d'eau	59,895 76	55,574 62	47,085 66	
		des bateaux à vapeur	d'Anvers à la Fête-de-Flandre	20,105 55	21,274 69	29,771 40
			— à la Famise	20,764 24	20,142 10	21,057 "
	Vente d'arbres, plantations et herbages	28,842 69	29,777 84	46,771 68		
	— de terrains provenant d'emprises	1,600 62	10,590 48	69,507 45		
Location — — —	17,958 14	5,222 67	6,000 76			
Droits de pêche	55,265 24	55,995 "	54,286 06			
Amendes en matière de navigation	1,066 60	504 92	682 56			
Excédant de droits d'encan	174 77	352 76	1,805 08			
TOTAL	2,791,497 84	2,881,615 35	3,145,550 94			

ART 2 — Routes appartenant à l'Etat

1 ^{re} classe	{ Produit des barrières affermées et en régie	607,022 76	710,820 69	757,951 96
	{ Excédant de droits d'encan sur frais d'adjudication	15,508 94	12,414 99	5,748 80
2 ^e classe	{ Produit des barrières affermées et en régie	758,725 05	854,758 71	792,691 61
	{ Excédant de droits d'encan sur frais d'adjudication	16,489 41	21,146 09	9,485 41
Vente de terrains provenant d'emprises	5,157 55	2,280 55	4,958 45	
Location — — —	59 "	8 "	12 "	
Vente d'arbres, plantations, herbages, etc	75,592 52	47,440 "	72,546 11	
Domages-intérêts et amendes (barrières, roulages et grande voirie)	16,701 27	14,109 65	11,666 59	
Excédant de droits d'encan	176 17	224 40	5,504 21	
Redevances annuelles	"	28 54	51 54	
TOTAL	1,495,211 57	1,645,211 20	1,658,486 68	

POUR L'EXERCICE 1855.

PENDANT LES ANNÉES			1/3, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
1852.	1853.	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
1,258,117 22				
267,887 42				
200,051 16				
54,558 74				
600,854 71				
60,053 90				
02,245 47				
220,025 00				
48,502 72	2,027,180 50	14,712,540 35	2,942,508 07	
50,450 "				
10,502 54				
72,766 75				
18,070 50				
8,015 08				
35,049 75				
"				
"				
2,965,017 72				

685,013 87			
"			
848,803 67			
"			
7,511 81	1,751,635 42	8,078,474 20	1,615,694 85
151 84			
30,532 64			
"			
"			
45 70			
1,569,020 02			

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES			
	1849.	1850.	1851.	
CHAPITRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.				
ART. 1 ^{er} . — <i>Domaines</i> (Valeurs capitales.)				
PRIX DE VENTE DE BIENS IMMEUBLES	Lois du 27 mai 1837. — 30 juin 1840. — 29 décembre 1842. — 18 mai 1845. — 26 février 1846. — 6 juin 1850. — 5 juin 1850. — 25 mai 1848. — 26 septembre 1855. — 25 août 1851	56,489 58	11,420 •	529,265 08
	Autres aliénations			
	de successions en deshérence	1,555 65	55,017 07	19,578 94
PRODUITS	nets des épaves.	14,524 21	6,684 76	58,117 58
	divers.	1,876 64	1,671 58	580 24
	du séquestre de la famille d'Orange	"	"	425 47
	provenant du Département des Finances	50,228 80	28,801 40	52,450 58
	— — de la Guerre.	72,920 54	98,184 59	56,960 54
PRIX DE VENTE D'OBJETS MOBILIERS MORS D'USAGE	— — de la Justice.	5,581 25	22,511 24	12,254 59
	— — des Travaux publics	12,207 55	9,954 58	7,691 •
	— — de l'Intérieur	2,256 64	2,118 59	5,941 15
	— — des Affaires Étrangères	6,552 40	2,162 •	709 20
	du fonds de l'industrie nationale	79,205 51	74,070 52	88,581 64
REMBOURSEMENT DE CAPITAUX	de créances ordinaires	954,984 12	255,750 55	352,058 44
	avances faites à l'agriculture	"	"	"
	divers.	"	90 71	11 29
Rachat et transfert de rentes		2,044 02	5,174 14	2,029 12
Transactions en matière domaniale		14,755 •	29,569 50	10,842 50
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions		14,027 11	64,951 71	5,699 05
Excédant de droits d'encan sur frais d'adjudication		25,147 94	52,558 18	51,956 •
Refournissement pour moins-values de mobilier (bacs et bateaux)		190 •	4,040 28	20 28
Parts du trésor, dans les biens possédés par indivis		"	"	"
Produit d'objets saisis et confisqués		"	75 22	41 05
TOTAL.		1,272,125 74	681,695 12	974,870 52
ART. 2. — <i>Forêts.</i>				
PRIX DE VENTES.	de coupes de bois (décime compris)	764,056 57	892,224 58	875,411 31
	de chablis, bois de délits et d'élagages	54,456 52	65,044 35	71,522 83
	d'objets saisis et confisqués	17 55	242 65	558 69
	de glandée, panage, foin et herbages	9,960 82	11,545 55	9,807 40
Excédant de droits d'encan sur frais d'adjudication		5,424 07	11,158 10	13,515 80
A REPORTER.		831,915 33	979,995 52	970,196 05

POUR L'EXERCICE 1855.

PENDANT LES ANNÉES			1/5, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
1852.	1855.	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
80,280 12				
15,054 08				
13,022 12				
1,051 48				
51,025 42				
35,118 82				
77,017 90				
11,300 94				
7,354 01				
3,204 69				
4,884 45	815,543 91	4,627,095 96	925,418 70	
114,787 71				
403,289 17				
1,559 86				
"				
49,718 20				
20,560 "				
50 95				
"				
450 66				
1,669 08				
193 21				
882,860 87				

810,756 76			
64,288 86			
227 "			
8,570 75			
"			
892,043 87			

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES		
	1849.	1850.	1851.
REPORT.	851,915 33	970,905 32	970,190 05
<i>Forêts (suite).</i>			
FERNAGES			
des propriétés dépendantes des forêts	4,991 84	5,388 81	4,325 71
du droit			
de chasse	4,805 10	5,767 78	5,410 77
de pêche (baux et licences)	5,889 27	8,558 80	8,776 50
Indemnité pour charbonnage	1,500 "	1,020 "	2,020 "
Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral.	50,707 36	24,760 44	16,132 25
Redevances pour construction d'usines et droits d'usage	5,892 53	741 05	516 15
Domages-intérêts et restitutions en matières forestières	5,768 08	5,696 35	3,119 58
Recettes diverses	"	"	138 "
TOTAL	907,269 51	1,025,909 45	1,008,632 59

ART. 5. — *Dépendances des chemins de fer.*

LOCATIONS			
de terrains réservés par l'administration des chemins de fer.	9,894 64	9,050 78	8,787 65
de cafés-restaurants	15,065 93	12,899 "	12,220 57
d'herbages	10,097 48	6,117 60	8,918 15
de vidanges.	256 16	582 50	583 "
de la pêche	10 "	"	"
Argent non réclamé.	"	178 50	87 70
Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	86,651 54	58,985 90	25,501 17
PRIX DE VENTE			
de mobilier et matériel hors d'usage	5,050 71	1,425 50	5,988 25
d'objets non réclamés.	94 "	1,157 10	2,660 32
d'arbres, osiers et herbages.	2,850 05	661 10	5,450 25
Excédant de droits d'encan sur les frais d'adjudication	48 42	124 81	101 84
TOTAL	125,976 93	71,162 88	66,594 79

ART. 4. — *Établissements et services régis par l'État.*

Bruyère du Vrygeweul	"	"	"
ÉCOLE MILITAIRE. — Pensions des élèves	56,167 17	55,053 30	57,100 "
ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.			
Pensions			
des élèves	51,540 89	27,929 08	27,105 38
d'animaux malades	4,790 50	4,968 25	5,725 45
Produits			
consommés en nature	"	"	"
de ventes d'objets divers	25,812 70	5,027 55	4,112 77
Bénéfice de la fonderie de canons.	22,557 10	55,180 24	8,619 40
A REPORTER.	140,657 16	120,158 42	82,665 "

POUR L'EXERCICE 1855.

PENDANT LES ANNÉES			1/5, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations</i>
1852.	1855.	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
892,645 57				
1,175 "				
3,404 07				
9,622 59	925,966 72	4,706,155 18	950,227 05	
1,600 "				
14,000 24				
5,256 76				
"				
75 59				
928,557 15				
8,700 19				
27,021 87				
11,545 45				
642 50				
"				
"	54,020 06	385,760 17	77,152 05	
2,746 78				
5,740 55				
7,858 22				
5,954 55				
"				
68,198 91				
751 50				
24,755 05				
26,747 55				
4,625 20				
2,655 70				
"				
10,674 19				
70,189 08				

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES		
	1849.	1850.	1851.
REPORT.	140,657 16	120,158 42	82,665 .
<i>Établissements et services régis par l'État (suite).</i>			
Abonnement			
{ au Moniteur et aux Annales parlementaires	18,550 44	15,614 05	15,070 60
{ au Recueil des lois et arrêtés	14,406 .	15,661 20	15,607 14
{ au Bulletin du Musée de l'Industrie.	2,140 72	2,887 04	5,168 08
Établissement de Ruysselede	"	"	5,228 07
Maison pénitentiaire de S-Hubert. — Vente de pommes de terre	"	450 75	"
PAIX DE VENTE			
{ d'étalons du haras de l'État.	"	"	155 .
{ amélioration de la race porcine	"	"	"
TOTAL.	175,754 52	158,771 46	120,491 98
 <i>ART. 5. — Produits divers et accidentels.</i>			
PRODUITS			
{ des examens et visa des diplômes.	45,596 01	11,555 19	6,869 58
{ des diplômes des artistes vétérinaires.	990 .	1,190 .	1,202 50
{ des brevets d'invention	57,401 95	55,867 57	55,277 91
{ des jeux de Spa	250,821 16	115,017 85	96,484 78
{ du quart des salaires sur transcription	25,010 81	25,489 15	24,068 80
{ de la retenu d'un pour cent sur les traitements et remises	"	"	"
Restitutions volontaires.	1,055 16	"	525 62
INDEMNITÉS			
{ pour remplacement	55,829 66	60,961 55	50,196 16
{ pour décharge de la responsabilité du remplaçant.	6,518 74	5,995 44	1,224 58
Domages-intérêts et indemnités adjugés au trésor	5,272 87	5,288 24	1,472 86
Parts non réclamées dans les amendes attribuées	"	"	5,564 72
Restitution de parts d'amendes indûment attribuées	"	"	"
Excédant de droits d'encan sur les frais d'adjudication.	"	"	267 06
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au trésor	"	85 70	55 85
Musée populaire de Belgique	"	"	"
Recettes diverses	350 .	7,226 20	825 40
TOTAL.	451,677 56	261,050 85	259,905 60
 <i>ART. 6. — Revenus des Domaines.</i>			
FERMAGE			
{ de biens-fonds et bât. (canaux, forêts et chemins de fer non compris).	69,407 05	52,549 51	45,090 84
{ de pêche et de chasse.	622 .	120 .	180 .
GÉNIE MILITAIRE.			
{ Location de biens-fonds et bâtiments, de pêche et de chasse	76,445 89	80,105 58	77,087 59
{ Ventes d'herbages.	55,184 05	27,567 68	27,371 02
A REPORTER.	179,059 59	160,340 57	140,729 25

POUR L'EXERCICE 1855.

PENDANT LES ANNÉES			1/5, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
1852.	1855.	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
70,189 08	122,674 15	745,228 41	148,045 68	
26,166 30				
18,011 02				
5,596 31				
47,381 70				
"				
"				
192 "				
165,550 50				

8,668 45	502,550 24	1,817,591 27	363,518 25	
1,065 "				
59,981 05				
131,659 09				
30,442 56				
"				
276 06				
71,755 70				
2,595 22				
"				
1,557 80				
442 58				
71,567 66				
809 24				
"				
2,011 01				
582,407 22				

41,902 10				
120 "				
73,264 04				
27,166 50				
142,452 64				

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DESIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES		
	1849	1850	1851
TOTAL	179,659 59	160,540 57	149,729 25
<i>Revenus des domaines (suite)</i>			
Affectages de rentes	4,644 88	11,144 99	6,725 06
REDEVANCES { de 4 p. 100 du revenu de biens passés en mainmorte	106 24	174 55	110 44
{ pour concessions de prises d'eau	551 16	202 16	456 93
INTERETS DE CAPITAUX { du fonds de l'industrie nationale	45,608 15	22,277 35	31,576 81
{ de créances ordinaires	54,105 52	29,642 91	52,540 41
Produits de la calamine	7,500 00	7,500 00	7,500 00
Vente d'arbres	"	574 50	71 25
Excédant de droits d'encan	"	"	"
Etablissement de Couvin -- Vente d'objets mobiliers	"	"	1,105 05
Recettes diverses	"	"	97 75
TOTAL	270,125 54	251,857 25	229,690 95

CHAPITRE IV — REMBOURSEMENTS

ARTICLE PREMIER — *Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes*

DEBETS DE COMPTABLES { Forcements en recette	7,460 08	1,434 60	648 95
{ Recouvrements divers	64,880 04	5,775 47	505 57
Soldes de comptes de comptables extraordinaires	72,600 86	50,458 56	12,006 99
Actes de chargements de divers chefs	2,652 90	2,664 42	57 07
Frais d'impression pour les coupes usagères	"	2 20	"
Remboursement d'un excédant de consignation	"	"	"
TOTAL	147,582 88	58,555 14	15,016 56

ART 2 — *Deficits des comptables*

RECOURREMENTS { par prélèvement sur cautionnements	1,625 10	82,865 57	5,702 80
{ divers	6,229 00	28,310 06	458 85
TOTAL	7,854 10	111,182 63	4,161 65

POUR L'EXERCICE 1855.

PENDANT LES ANNÉES			1/3, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
1852.	1853.	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
142,432 64	262,540 43	1,100,124 05	230,224 80	
5,190 24				
28 05				
420 16				
16,425 54				
22,519 59				
7,500 .				
•				
•				
7,407 15				
76 03				
201,909 00				

205 07	7,777 60	220,464 18	44,002 85	
552 16				
12,570 56				
734 44				
13 27				
89 90				
15,754 20				

6,904 03	2,612 05	136,150 58	27,227 87	
5,425 95				
10,527 98				

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES			
	1849.	1850.	1851.	
ART. 5. — Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.				
Frais de poursuites et d'instances	2,054 12	3,158 12	9,011 45	
Frais de surveillance de bois appartenant {	aux communes et hospices	138,765 74	132,690 34	128,908 70
	aux acquéreurs de bois domaniaux	1,911 55	929 10	651 87
MINISTÈRE DE FINANCES. Remboursement et dégrèvement des contributions	114 45	273 54	1,809 86	
Cinq pour cent sur recettes pour ordre (frais de régie)	7,964 10	9,292 55	9,850 51	
Retenues pour frais de perception de revenus provinciaux	6,703 84	6,824 09	8,185 90	
Recettes diverses	•	588 70	200 •	
Frais de justice {	en matière criminelle, correctionnelle et forestière.	124,195 64	120,990 60	88,955 51
	en matière de simple police	46,169 06	49,890 07	50,726 45
	militaire	8 02	70 75	84 69
Frais {	d'entretien de mendiants	3,359 38	581 82	508 07
	de remplacement de mendiants	•	•	•
Canal de la Campine. {	Annuités des propriétaires riverains	•	•	•
	Rachat des susdites annuités	•	•	•
Frais de surveillance de travaux publics concédés	8,760 •	12,248 33	11,265 •	
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. Abonnement provisoire des provinces, service des ponts et chaussées.	34,498 92	16,624 58	14,449 09	
Indemnités pour jouissance d'égout	1,148 20	•	•	
Recettes diverses	•	412 05	•	
Subsides des communes pour construction de routes	•	•	700 •	
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. {	Frais de justice en matière de garde civique	5,107 14	5,738 73	5,541 21
	Remboursement de créances	•	•	4,500 •
TOTAL	580,759 94	560,115 26	535,114 16	

CHAPITRE V. — FONDS SPÉCIAUX.

Prix de vente de biens domaniaux. (Loi du 5 février 1845)	526,706 05	450,940 87	685,287 09
TOTAL DES FONDS SPÉCIAUX	526,706 05	450,940 87	685,287 09

POUR L'EXERCICE 1855.

PENDANT LES ANNÉES			1/5, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
1852.	1853.	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
1,746 74				
133,183 18				
716 97				
2,188 46				
9,009 17				
7,584 74				
" "				
99,977 47				
65,937 70				
1,661 57				
780 00	435,027 16	1,072,214 61	504,442 00	
"				
"				
"				
50,460 56				
60,801 20				
"				
"				
1,500 "				
2,831 46				
52 18				
442,620 00				

1,016,931 15	932,880 06	3,592,745 18	678,540 05
1,016,931 15	932,880 06	3,592,745 18	678,540 05